

Rapport de conformité sur l'accessibilité de 2021

L'Hôpital d'Ottawa

1053, av. Carling

Ottawa, ON

Renseignement : Accessibilité et conformité à la LAPHO | accessibilite@lho.ca

Les questions de 1 à 3 ne s'appliquent pas à L'Hôpital d'Ottawa.

Exigences

4. Votre organisme a-t-il des politiques écrites en matière d'accessibilité, dont une déclaration d'engagement?

Réponse : Oui

Commentaires : Nous avons révisé la politique initiale qui comporte maintenant deux documents distincts : une politique en matière d'accessibilité (déclaration d'engagement) et une procédure opérationnelle normalisée sur l'accessibilité.

5. Votre organisme publie-t-il un ou des documents sur vos politiques en matière d'accessibilité, et sont-ils disponibles dans un format accessible sur demande?

Réponse : Oui

Commentaires : La politique en matière d'accessibilité est publiée sur le site Web public de L'Hôpital d'Ottawa et fournie dans d'autres formats sur demande.

6. Votre organisme a-t-il élaboré, mis en œuvre et mis à jour un plan d'accessibilité pluriannuel, et l'a-t-il affiché sur le site Web de votre organisme?

Réponse : Oui

Commentaires : Notre plan d'accessibilité pluriannuel (2018-2022) est publié sur le site Web public de L'Hôpital d'Ottawa.

7. Votre organisme a-t-il examiné la progression de la mise en œuvre de la stratégie figurant dans le Plan d'accessibilité et documenté les résultats dans un rapport annuel affiché sur son site Web?

Réponse : Oui

Commentaires : Nous faisons l'examen et l'affichons sur le site Web public de L'Hôpital d'Ottawa chaque année. Même si nous avons respecté toutes les dispositions de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, nous ne sommes pas allés au-delà comme voulu, car nous avons dû réorienter nos efforts vers les besoins des patients durant la pandémie.

8. Votre organisme a-t-il consulté des personnes ayant une incapacité au moment d'établir, de réviser et de mettre à jour son plan d'accessibilité pluriannuel?

Réponse : Oui

Commentaires : Nous avons consulté des membres du Comité de l'accessibilité (qui comprend des personnes ayant une incapacité) et les membres de la direction au moment d'établir, de réviser et de mettre à jour le plan.

9. Votre organisme offre-t-il une formation adéquate sur le règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées et le Code des droits de la personne en ce qui concerne les personnes ayant une incapacité?

Réponse : Oui

Commentaires : Tous les employés et les bénévoles existants ont suivi la formation requise.

10. Toutes les personnes concernées ont-elles reçu la formation aussitôt que possible? En vertu de l'article 7(1) du règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées, la formation est requise pour les personnes suivantes : (a) tous les employés ou bénévoles de l'organisme; (b) toutes les personnes qui participent à l'élaboration des politiques de l'organisme; et (c) toutes les autres personnes qui fournissent des biens, des services ou des installations pour le compte de l'organisme.

Réponse : Oui

Commentaires : Tous les nouveaux employés, bénévoles et membres du Conseil des gouverneurs ont suivi la formation sur le règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées et d'autres formations requises au moment de l'orientation, et ce, avant de commencer leur travail à l'Hôpital.

11. Votre organisme offre-t-il régulièrement de la formation sur tout changement à vos politiques sur l'accessibilité?

Réponse : Oui

Commentaires : Notre politique en matière d'accessibilité n'a pas connu de changement majeur.

12. Votre organisme documente-t-il la formation donnée, y compris les dates et le nombre des participants?

Réponse : Oui

Commentaires : Nous documentons en format électronique ou papier tous les participants à nos formations externes et internes en matière d'accessibilité.

13. Votre organisme s'assure-t-il que ses processus de rétroaction sont accessibles aux personnes ayant une incapacité en offrant des formats accessibles et des aides à la communication sur demande, et avisez-vous le public de votre politique sur la rétroaction accessible?

Réponse : Oui

Commentaires : Nous avons une équipe très dévouée responsable d'offrir un processus de rétroaction accessible et fiable tout en offrant d'autres méthodes de communication sur demande.

Information et communications

14. En date du 1^{er} janvier 2021, tous les sites Web de votre organisme se conforment-ils aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, Niveau A (sauf les sous-titres en direct et les descriptions audio)? Inscrivez dans le champ des commentaires les noms et les adresses complètes de votre contenu Web public, y compris les sites Web, les pages de médias sociaux et les applications.

Réponses : Oui

Commentaires : Nos sites Web sont actuellement conformes à 90 % aux règles WCAG 2.0, Niveau AA. Nous continuons de maintenir ce taux et travaillons à l'augmenter.

- L'Hôpital d'Ottawa : www.ottawahospital.on.ca
- Nouveau projet Civic : www.nouveauprojetcivic.ca

Emploi

15. Votre organisme informe-t-il les candidats retenus de sa politique sur les mesures d'adaptation offertes aux employés ayant une incapacité?

Réponse : Oui

Commentaires : Tous les nouveaux employés sont informés par écrit que des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande. Nous fournissons cette information dans nos pages Web de carrières, toutes nos offres d'emploi et nos lettres d'offre d'emploi.

16. Est-ce que votre organisme élabore et instaure un processus écrit régissant l'élaboration de plans d'adaptation individualisés et documentés pour les employés ayant une incapacité?

Réponse : Oui

Commentaires : Toute demande de mesure d'adaptation individualisée est traitée d'abord par l'employé et son leader avant d'être acheminée à Santé au travail pour une évaluation complète et la mise en œuvre des mesures.

Transport

17. Votre organisme offre-t-il des services de transport?

Réponse : Oui

17.a. Votre organisme donne-t-il aux employés et aux bénévoles de la formation en matière d'accessibilité sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement accessible et les caractéristiques de vos véhicules de transport?

Commentaires : Nous offrons un service de transport au personnel, aux bénévoles et aux patients qui se déplacent d'un campus à l'autre. Tous nos chauffeurs ont reçu la formation requise sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement accessible pour aider les personnes qui ont besoin d'un transport accessible.

Conception des espaces publics

18. Depuis son dernier rapport de conformité sur l'accessibilité, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des places de stationnement public accessibles hors rue qu'il a l'intention d'entretenir?

Réponse : Non

19. Depuis son dernier rapport de conformité sur l'accessibilité, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires publiques extérieures qu'il a l'intention d'entretenir?

Réponse : Non.

20. Votre organisme s'est-il doté d'un plan d'accessibilité pluriannuel qui inclut des procédures d'entretien préventif et d'urgence des parties accessibles des espaces publics et des mesures pour gérer les perturbations temporaires résultant du non-fonctionnement des éléments accessibles en vertu des règlements sur les Normes d'accessibilité intégrées, partie IV?

Réponse : Oui

Commentaires : Même s'il ne fait pas partie de notre plan pluriannuel, le processus fait partie intégrante de nos politiques et de nos procédures opérationnelles normalisées.

Questions de confirmation

21. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences en matière d'information et de communications, conformément au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées?

Réponse : Oui

Commentaires : À notre connaissance, nous nous conformons à toutes les autres exigences en matière d'information et de communication.

22. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les exigences applicables en vigueur en matière d'emploi, conformément au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées?

Réponse : Oui

Commentaires : À notre connaissance, nous nous conformons à toutes les autres exigences en matière d'emploi.

23. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les exigences applicables en vigueur en matière de transport, conformément au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées?

Réponse : Oui

Commentaires : À notre connaissance, nous nous conformons à toutes les exigences applicables en matière de transport.

24. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les exigences applicables en vigueur en matière de service à la clientèle, conformément au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées?

Réponse : Oui

Commentaires : À notre connaissance, nous nous conformons à toutes les exigences applicables en matière de service à la clientèle.

25. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les exigences applicables en vigueur en matière de conception d'espace public, conformément au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées?

Réponse : Oui

Commentaires : À notre connaissance, nous nous conformons à toutes les exigences applicables en matière de conception d'espace public.